

senesuisse
Kapellenstrasse 14
Case postale 5236
3001 Berne

Adhésion

à la **convention administrative nationale dès 2016**
concernant la prise en charge des prestations d'EMS par les assureurs
selon les dispositions légales de la Loi sur l'assurance-maladie (LAMal)

entre *senesuisse*, Association d'établissements économiquement indépendants pour
personnes âgées Suisse

et les assureurs membres de Tarifsuisse (selon art. 1 de la convention)

Par sa signature, l'institution ci-dessous adhère au contrat dès le 1^{er} janvier 2016
avec les informations obligatoires comme suit :

Canton	
Institution	
N° RCC	
Adresse	
NPA / Localité	
Nombre de lits	
Instrument	<input type="checkbox"/> PLAISIR, Version <input type="checkbox"/> RAI, Version <input type="checkbox"/> BESA, Version
Facturation des prestations	Facturation aux assureurs <input type="checkbox"/> Variante tiers payant Facturation aux résidents <input type="checkbox"/> Variante tiers garant
Remarques	
Date, Lieu	
Tampon, signature	